CHAPITRE IX

LES ŒUVRES DE DIEU

SOMMAIRE

I. La *création*. — 1. Notion de la création. — 2. Possibilité de la création. — 3. Liberté de la création. — 4. Fin de la création. — 5. Valeur de la création. — 6. Importance du dogme de la création.

II. La *conservation*. — Les deux espèces de conservation. La conservation du monde est positive et directe.

III. Le *concours divin*. — Définition. Nécessité du concours immédiat. Sa nature : système de la prémotion physique; système du concours simultané.

Les œuvres de Dieu sont les effets de ses opérations externes. Bien que Dieu opère par un seul et même acte pur, nous distinguons dans son activité extérieure quatre actes principaux : la *création*, la *conservation*, le *concours* et la *providence*, qui, à raison de son importance, sera l'objet d'un chapitre à part.

ARTICLE I — LA CRÉATION

« Si quelqu'un ne confesse pas que le monde, et tout ce qu'il contient d'êtres spirituels et matériels, a été tiré par Dieu du néant, quant à toute sa substance;

« Ou s'il dit que Dieu n'a pas créé le monde par sa volonté libre de toute nécessité, mais qu'il a créé nécessairement, de la même nécessité qu'il s'aime lui-même;

« Ou s'il nie que le monde ait été créé pour la gloire de Dieu : qu'il soit anathème. » (CONCILE DU VATICAN, Const. *Dei Filius*, ch. I, can. 5.)

1. Notion de la création.

1. La création, prise activement[a], est l'acte par lequel Dieu fait de rien une substance.

Faire de rien veut dire faire passer de la non-existence à l'existence un être purement possible; mais non pas faire quelque chose d'une matière appelée *néant*, ou tirer d'une source appelée *néant* quelque chose qui s'y trouverait.

[a] Le mot *création* se prend *activement* et *passivement*. Dans le premier sens, il signifie l'action divine en tant qu'elle a rapport à la créature. Dans le second sens, il signifie la créature elle-même, qui commence d'être par l'action créatrice.

L'acte créateur a pour terme, non une transformation, une génération, un changement dans un sujet préalablement donné, mais le fond même de l'être.

2. Possibilité de la création.

2. Il ne semble pas que les philosophes de l'antiquité païenne aient eu l'idée du dogme de la création. Au sein du christianisme, la création a été niée par les athées, les panthéistes et par quelques philosophes spiritualistes universitaires.

3. La création est possible, car elle ne répugne, ni du côté de la créature, ni du côté du Créateur.

1° La création ne répugne pas *du côté de la créature*. La raison, en effet, ne voit aucune impossibilité à ce que des êtres purement possibles commencent d'exister comme réalités substantielles. Des changements innombrables se produisent à chaque instant dans la nature; il naît des plantes, des animaux, qui n'existaient pas auparavant. Si ces apparitions n'impliquent aucune contradiction, pourquoi la création proprement dite serait-elle contradictoire?

2° La création ne répugne pas *du côté du Créateur*. L'activité créatrice est sans doute un mystère pour nous, qui ne pouvons rien faire de rien. Mais Dieu est une puissance infinie, aussi indépendante dans son mode d'action que dans son être même; il ne répugne donc pas qu'il produise tout l'être d'une chose, sans avoir besoin d'une matière préexistante.

4. Une autre preuve de la possibilité de la création, c'est l'existence même du monde. Le monde n'existe pas par lui-même; il n'émane pas de la substance divine, qui est très simple; il ne peut donc exister que par une action créatrice.

3. Liberté de la création.

5. Dieu n'a pas été nécessité à créer le monde : il l'a créé très librement. Si l'acte créateur, en effet, n'était pas libre, ce serait, ou parce que le monde est nécessaire à Dieu, ou parce que le monde demande d'exister nécessairement. Mais il n'y a de nécessaire pour Dieu que lui-même; il n'a pas besoin des créatures pour être souverainement parfait et heureux. Quant au monde, par le fait qu'il est contingent, il est nécessairement indifférent à l'existence et à la non-existence.

Remarquons, en outre, que notre monde n'est pas le seul possible; il y en a une infinité qui n'ont pas été créés et qui ne le seront pas. Si la création était nécessaire, tout ce qui est possible devrait être appelé à l'existence.

La création est donc l'effet de la volonté libre de Dieu. La seule raison qu'on puisse assigner à l'existence du monde est la bonté divine. C'est parce qu'il est bon, que Dieu a voulu communiquer sa bonté à des êtres distincts de lui.

4. Fin de la création.

6. Chaque créature a sa fin propre, qui consiste à atteindre son développement, sa perfection; elle a aussi pour fin celle de l'univers entier, dont elle fait partie. Mais la fin dernière de la création est Dieu lui-même. Dieu, en effet, étant la sagesse même, s'est nécessairement proposé, en créant le monde, une fin digne de lui. Comme une fin est un bien, et que le seul bien digne de Dieu est le souverain bien, le bien infini et parfait qui est lui-même, il est la fin dernière à laquelle doivent tendre toutes les créatures.

7. Cependant la fin que Dieu a en vue dans la création ne peut être un bien à acquérir, car, avant la création et de toute éternité, il possède la plénitude de la perfection et il est infiniment heureux par lui-même. Cette fin, c'est sa bonté elle-même communiquée aux créatures; et comme cette bonté se manifeste dans les créatures, et qu'étant connue des créatures raisonnables, elle les stimule à louer le Créateur, on peut dire, à ce point de vue, que la fin de la création est la *gloire de Dieu*. Cette gloire n'est pas quelque chose d'intrinsèque qui perfectionne Dieu, mais quelque chose d'extrinsèque dont il n'a pas besoin, étant très parfait et très glorieux en lui-même.

5. Valeur de la création.

8. Sur la valeur du monde créé, il y a trois doctrines : le pessimisme, l'optimisme absolu et l'optimisme relatif.

9. Le *pessimisme*[a]. — Suivant cette doctrine, l'univers est radicalement mauvais; il est l'œuvre d'une volonté déraisonnable.

[a] Le pessimisme fait le fond de la religion bouddhique. Au dix-neuvième siècle, il a eu pour partisans des poètes, lord Byron en Angleterre, Léopardi en Italie, et des philosophes, tels que Schopenhauer, Hartmann, Bahnsen, en Allemagne.

Le pessimisme ne peut être soutenu que par des esprits dénués de croyances et qui, voyant tout en noir, ferment de parti pris les yeux sur le bon côté des choses. Il a pour effet d'éteindre dans le cœur de l'homme l'amour du bien, d'engendrer l'inertie et le désespoir.

10. L'*optimisme absolu*. — Le principal défenseur de ce système dans les temps modernes a été Leibniz. Notre monde, d'après ce philosophe, est le meilleur des mondes possibles. Dieu n'avait pas de raison de lui préférer un monde moins parfait.

L'optimisme absolu est insoutenable. Il implique : 1° la négation de la liberté divine, puisque Dieu ne pouvait pas créer un autre monde que le nôtre; 2° l'impossibilité de toute création, car, si parfait qu'on suppose un monde, comme il est fini, on peut toujours en concevoir un meilleur; 3° la nécessité du mal, puisque dans ce cas le mal ferait partie intégrante d'une œuvre parfaite; 4° l'inutilité de la vertu et du progrès, car si le monde est le meilleur possible, il n'a pas besoin d'être corrigé et perfectionné.

11. L'*optimisme relatif*. — Suivant cette doctrine, qui est celle de saint Thomas, de Bossuet, de Fénelon, Dieu était libre de créer ou de ne pas créer un monde plus parfait ou moins parfait que le nôtre; mais, étant la sagesse même, il a, conformément à la fin qu'il a eue en vue, choisi les moyens les plus propres à obtenir cette fin. Le monde a ainsi la perfection qu'exige la fin à laquelle il est destiné, et, par conséquent, malgré le mal qui s'y rencontre, il est relativement le meilleur des mondes possibles.

6. Importance du dogme de la création.

12. Ce dogme se résume dans cette formule : Dieu a fait toutes choses de rien, conformément à ses idées éternelles, pour être leur fin dernière. Il est la cause *efficiente*, la cause *exemplaire* et la cause *finale* des créatures.

En tant que cause *efficiente* des créatures, Dieu manifeste en elles sa *puissance*, et il a sur elles une souveraineté universelle et absolue. De là, pour les créatures raisonnables, l'obligation d'adorer Dieu et de lui rendre grâces.

En tant que cause *exemplaire* des créatures, Dieu manifeste en elles sa *vérité* : il imprime en elles sa ressemblance, et c'est en les contemplant que nous pouvons nous élever jusqu'aux archétypes divins. De là l'obligation de travailler à connaître Dieu et de l'admirer dans ses œuvres.

En tant que cause *finale* des créatures, Dieu manifeste en elles sa *bonté*, et il fait de sa bonté leur fin dernière. De là l'obligation de l'aimer.

Ainsi le dogme de la création est le premier fondement de la religion.

ARTICLE II. — LA CONSERVATION

13. La *conservation* est l'acte divin en vertu duquel les choses créées persévèrent dans l'existence.

14. Il y a deux espèces de conservation : l'une négative et indirecte; l'autre positive et directe.

La conservation *négative* et *indirecte* consiste à ne pas détruire une chose ou à écarter les causes de sa destruction.

La conservation *positive* et *directe* consiste à faire durer l'effet par une action continue sur cet effet : c'est ainsi que, pendant le jour, le soleil conserve la clarté dans l'atmosphère.

La conservation du monde est positive et directe.

15. Quelques philosophes ont prétendu que Dieu conserve les choses créées d'une manière négative et indirecte, en s'abstenant de les anéantir. Cette opinion est fausse. La nature de Dieu comme la nature des choses créées prouvent que la conservation du monde est positive et directe.

1° La *nature de Dieu*. C'est parce que Dieu le veut, que les choses créées persévèrent dans l'existence reçue. Or cette volonté conservatrice est la même que la volonté créatrice. Celle-ci étant positive et directe, la première l'est également.

2° La *nature des choses créées*. Si les choses créées se conservaient d'elles-mêmes à partir du premier instant de leur existence, elles cesseraient d'être contingentes et dépendantes de Dieu. Cela répugne. Il faut donc, pour qu'elles soient toujours contingentes et toujours soumises au gouvernement divin, que l'action créatrice sur elles dure sans intermission; que Dieu, en d'autres termes, les conserve positivement.

ARTICLE III. — LE CONCOURS DIVIN

16. On entend par *concours*, ou *influx* divin, l'acte par lequel Dieu influe efficacement sur les actions des créatures.

17. Que Dieu influe *médiatement* sur les actions des créatures en leur donnant et en leur conservant la puissance d'agir, aucun doute ne saurait exister à ce sujet : on ne peut nier le concours médiat sans dénier à Dieu son titre de Créateur et de Conservateur de toutes choses. Le concours dont il s'agit ici est le concours *immédiat*, qui consiste en ce que Dieu coopère à l'acte de la créature.

Le souverain domaine de Dieu sur les choses créées étant universel et absolu, on doit admettre qu'elles dépendent de Dieu dans l'exercice de leur activité, comme elles en dépendent dans leur existence reçue et conservée.

18. Quant à la nature de cette coopération, les uns soutiennent que Dieu prévient l'agent et le détermine à l'action par l'influence réelle et active qu'ils appellent *prémotion physique;* les autres n'admettent qu'un *concours simultané*, par lequel Dieu aide les causes secondes en produisant avec celles-ci un seul et même effet. Le premier système semble sauvegarder davantage le souverain domaine de Dieu; et le second, la liberté humaine. La question des rapports du libre arbitre avec l'opération de Dieu est une de ces questions que l'esprit humain n'arrivera jamais à résoudre entièrement.

19. Mais, quel que soit le système que l'on adopte, il faut reconnaître : 1° que la causalité divine est souverainement efficace, et qu'elle doit se concilier de quelque manière avec la liberté humaine, qui n'est pas moins indéniable que cette causalité; 2° que, dans nos actes libres, Dieu ne concourt jamais à ce qu'il y aurait de défectueux dans ces actes. « Le mal, dit Bossuet, ne vient pas de ce qui est, mais de ce qui n'est ni ordonné comme il faut, ni rapporté où il faut, ni aimé et estimé comme il doit être[1]. »

---

[1] Bossuet, *Traité du Libre arbitre*, ch. xi.